

voie et, dans plusieurs cas, l'adoption partielle de telle politiques a convaincu le public que rien d'autre ne s'imposait.

A mesure que nous avançons dans l'âge de la technologie, nous du Crédit social pouvons voir qu'on n'est pas allé assez loin et qu'il deviendra de plus en plus nécessaire de mieux accueillir nos politiques. Le bill dont nous sommes saisis se rattache, bien entendu, au problème des finances internationales, problème directement lié à la masse monétaire du pays.

J'aimerais citer un article de Nathaniel McKitterick, paru dans la *New Republic*, du 25 septembre 1965 et intitulé: «Atelier fermé pour la réforme monétaire». On y trouve des suggestions faites aux dirigeants de ce monde sur la politique monétaire et leurs rapports avec l'Union des banquiers, qui contrôle en réalité la politique monétaire à l'échelle internationale. Je cite:

L'Union des banquiers est coincée parce que son pouvoir en matière d'argent—ou plus précisément en ce qui concerne le maintien de la confiance en l'argent—est menacé. Et les membres dévoués de l'Union des banquiers, comme les bons travailleurs syndiqués, estiment que leur première obligation consiste à protéger leur autorité contre les intrus.

La menace au pouvoir des banquiers provient, non d'un autre syndicat, mais des chefs politiques consciencieux—c'est-à-dire, des hommes politiques qui répondent au peuple de leur mandat.

Je suis sûr que le ministre des Finances a dû tressaillir en apprenant les résultats des récentes élections en France, où les hommes au pouvoir, qui ont adopté la politique financière la plus orthodoxe qu'on ait jamais vue dans le monde depuis un certain temps, se sont vu infliger un échec grave par le corps électoral. L'article dit ensuite ceci:

Or, l'Union des banquiers a de bonnes raisons de craindre que les gouvernants veuillent réduire le rôle de l'or comme instrument international de contrôle, et adopter une politique discrétionnaire appliquée par l'intermédiaire du système monétaire international afin de soutenir la circulation croissante des biens des capitaux entre les pays.

Nous avons demandé à notre gouvernement, un pouvoir discrétionnaire accru pour notre masse monétaire. Cette politique vaut également au niveau international. Ce soir, on a tenté, à diverses reprises, de ridiculiser les mesures proposées par les orateur créditistes. Cela nous inquiéterait davantage si l'actuel système monétaire international et les conceptions qui s'y rapportent ne défiaient pas, en soi, tout examen.

On lit plus loin:

A notre époque scientifique, les propos d'hommes intelligents et sérieux sous d'autres rapports cherchant à rallier la population à la défense de l'or à \$35 l'once (ce qui signifie inévitablement la défense du dollar sous notre régime et dans les circonstances actuelles) ont plus en commun avec la danse de la pluie des Pawnees qu'avec une politique résolue.

Un des problèmes qui assaillent le monde est que le système monétaire établi fortuitement jadis est tout à fait illogique. Le Crédit social tente depuis de nombreuses années à inculquer ce fait à la population. Nous avons soutenu qu'il y avait des politiques raisonnables, logiques et judicieuses qui pouvaient être adoptées pour nous soustraire à ce cycle de prospérité et de marasme que nous subissons et que nous continuerons à subir faute de mesures audacieuses et éclairées.

[Français]

• (9.30 p.m.)

M. Grégoire: Monsieur le président, je ne voudrais prendre que quelques minutes pour poser de nouveau la même question que je posais au ministre des Finances, car je crois qu'il n'y a pas répondu et peut-être est-ce parce qu'il n'en a pas bien compris le sens.

Le ministre des Finances a cru bon de répondre à ma question surtout en ce qui a trait aux intérêts qui doivent être payés à l'individu qui cherche à investir de l'argent. A ce sujet, je lui dirai que je suis entièrement de son avis, que si un citoyen canadien, ou une compagnie canadienne, prête de l'argent qu'elle possède déjà, à un autre individu, eh bien, à ce moment-là, qu'il y ait de l'intérêt, que ce prêt-là porte intérêt, je ne m'y oppose pas. Si un individu dans le système actuel prête \$100 au gouvernement fédéral pour acheter une obligation du gouvernement fédéral, eh bien, c'est de l'argent que l'individu avait déjà qu'il prête au gouvernement fédéral. Il est normal que ses épargnes rapportent un profit, soit l'intérêt.

Lorsque j'entendais le député de Mont-Royal (M. Trudeau) demander au député de Villeneuve (M. Caouette), tout à l'heure, s'il croyait que le citoyen canadien qui prête au gouvernement fédéral \$100, mettons, pour une obligation d'épargne, doit recevoir un intérêt, eh bien, je réponds à ceci: Oui. S'il ne reçoit pas d'intérêt, est-ce qu'il prêtera également au gouvernement fédéral? Eh bien, non, et c'est justement là le problème.

C'est que nous voudrions que ce soit la Banque du Canada qui finance le développement public du pays et non pas les citoyens canadiens, de telle sorte que ceux-ci, lorsqu'ils feront des épargnes, lorsqu'ils auront de l'argent, ils l'investiront dans le développement de richesses naturelles, d'industries secondaires et non pas, comme ils le font à l'heure actuelle, dans l'endettement du pays. Ils l'investiront plutôt dans le développement du Canada et non pas dans l'endettement du Canada.

Mais il faudrait, à ce moment-là, que le secteur public ait une autre source d'approvisionnement de fonds, et cela nous croyons que ce doit être la Banque du Canada.